



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



22086865

ile,



11 JUL. 2022

N° d'entreprise : 0246 905 085

Nom

(en entier) : **Neomansio**

(en abrégé) :

Forme légale : **société coopérative**Adresse complète du siège : **Rue des Coquelicots, 1 à 4020 LIEGE****Objet de l'acte : Nomination de commissaires**

(Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 décembre 2021)

Après lecture et examen, l'Assemblée générale approuve, à 209.206,4 voix « pour » ; à 0 voix « contre » et 0 voix « abstentions », la nomination du bureau révisoral VMD Réviseurs d'entreprise d'Embourg, en qualité de Contrôleur aux comptes, pour les années 2022-2023-2024 et fixe sa rémunération pour exercer sa mission au montant global non indexé de 22.200€ soit 7.400€ par an.

Pour la société,

Philippe Dussard,
Directeur général.

Philippe Dussard.
Directeur Général.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).